

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 10

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le nouveau billet de 500 francs

La Banque nationale suisse a émis le nouveau billet de 500 francs à partir du 4 avril 1977. Comme la coupure de 100 francs qui a été mise en circulation l'automne dernier et comme l'ensemble de la nouvelle série, ce billet bénéficie des progrès techniques les

plus récents et il est encore mieux protégé contre les contrefaçons que les billets en circulation depuis quelque vingt ans. Comme on le sait, d'éminentes personnalités suisses, qu'elles soient illustrées dans le domaine des sciences et de l'architecture, fournissent

le thème des nouveaux billets. Le billet de 500 francs a pour sujet *Albrecht von Haller*, médecin, naturaliste et poète. Haller est né à Berne en 1708. En 1729, il s'installe dans cette ville comme médecin, après avoir étudié à Tübingen, Leiden, Londres, Paris et Bâle. Auparavant, il avait parcouru les bords des lacs de Neuchâtel et du Léman, la vallée du Rhône, la Gemmi et le Brunig en procédant à des études de sciences natu-

Si vous voulez voter en Suisse

Suisses de l'étranger

Annoncez-vous à votre représentation officielle, qui remplira la formule nécessaire.

Cette formule est reproduite ci-contre; elle vous indique dans nos trois langues officielles les renseignements dont la représentation a besoin.

Il vous faudra désigner la commune dans laquelle votre vote sera compté (**commune de vote**) ainsi que la commune dans laquelle vous désirez retirer le matériel de vote (**commune de présence**).

Annoncez-vous dès aujourd'hui, ce sera une bonne chose de faite ...

Prochaines votations fédérales

en 1977 25 septembre
4 décembre

en 1978 26 février
28 mai
24 septembre
3 décembre



Absender Schweizerische Vertretung in		Expéditeur Représentation suisse à	Mittente Rappresentanza svizzera a	
Adresse An die Gemeindekanzlei Stimmregisterbüro in		Destinataire Chancellerie communale Bureau du registre des électeurs de	Destinatario Cancelleria comunale Ufficio del catalogo elettorale di	
Betrifft: Anmeldung eines(r) stimmberechtigten Auslandschweizers(in) Der/Die bei untenstehender schweizerischer Vertretung immatrikulierte		Concerne: Demande d'un(e) Suisse(esse) de l'étran- ger ayant le droit de vote Immatriculé(e) auprès de la représentation suisse mentionnée ci-dessous	Concerne: Annuncio di uno/una Svizzero(a) all'e- stero avente diritto di voto Immatricolato(a) presso la sottoscritta rappresentanza svizzera.	
Name nom cognome		Vorname(n) prénoms nomi		
Sohn, Tochter des fil., fille de figlio, figlia di		Name und Vorname(n) des Vaters / nom et prénom(s) du père / cognome e nomi del padre		
und der et de e di		Name und Vorname(n) der Mutter / nom et prénom(s) de la mère / cognome e nomi della madre		
Heimatgemeinde(n) commune(s) d'origine comune(i) d'origine		Kanton(e) canton(s) cantone(i)		
geboren am né(e) le nato(a) il	in à a	Kanton canton cantone	Land pays paese	
wohnhalt in domicilié(e) a domiciliato(a) a				
wünscht, gestützt auf das Bundesgesetz vom 19. Dezember 1975 und die Verord- nung vom 25. August 1976 über die politi- schen Rechte der Auslandschweizer das Stimmrecht in eidgenössischen Anglie- genheiten (Teilnahme an Nationalratswahl- en und eidgenössischen Abstimmungen, Unterzeichnung von eidgenössischen Referenden und Volksinitiativen) auszu- üben und ersucht um Eintragung in ein Stimmregister. Er/Sie hat Ihre Gemeinde als Stimmgemeinde gewählt.		désire, conformément à la loi fédérale du 19 décembre 1975 et à l'ordonnance du 25 août 1976 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, exercer les droits politiques en matière fédérale (participa- tion aux élections du Conseil national et votations fédérales, signature sur le plan fédéral de demandes de référendum et d'initiatives populaires) et vous prie donc de l'inscrire dans un registre des électeurs. Il/Elle a choisi votre commune comme commune de vote.		
- *weil er/sie das Bürgerrecht Ihrer Ge- meinde besitzt - *weil er/sie von _____ bis _____ in Ihrer Gemeinde gewohnt hat.		- *car il/elle possède le droit de cité de votre commune - *car il/elle a été domicilié(e) dans votre commune du _____ au _____		
*Das Stimmrecht wird er/sie in der Stimm- gemeinde durch persönliche Vorsprache ausüben und dort das Wahl- und Stimm- material abholen.		*Il/Elle votera dans la commune de vote en s'y présentant personnellement et y reti- rera le matériel de vote et d'élection.		
*Das Stimmrecht wird er/sie brieflich aus- üben und das Wahl- und Stimmmaterial in der Anwesenheitsgemeinde abholen.		*Il/Elle votera par correspondance et reti- rera le matériel de vote et d'élection dans la commune de présence		
*Nichtzutreffendes streichen.		*Biffer ce qui ne convient pas		
den de di		Stempel der Vertretung und Unterschrift Tembre de la représentation et signature Bollo della rappresentanza e firma		
1. und 2. Kopie (rosa) an die Kanzlei der Heimatge- meinde(n)		1 et 2. copie (rosa) pour la chancellerie de(s) (la) commune(s) d'origine		
3. Kopie (gelb) an die Kanzlei der Anwesenheitsge- meinde		3. copie (jaune) pour la chancellerie de la commune de présence		
4. Kopie (grün) verbleibt bei der Vertretung 5. Kopie (schwarz) an den Stimmbürger		4. copie (verte) pour la représentation 5. copie (noir) pour l'intéressé(e)		
1. e 2. copie (rosa) alla Cancelleria del/der comune(i) d'origine		3. copia (gialla) alla Cancelleria del comune di presenza		
4. copia (verde) resta alla rappresentanza 5. copia (nero) all'interessato(a)		*Cancellare quanto non conviene al caso.		

4801611 - 25000 - 10.76



relles. Ce voyage donnera naissance au célèbre poème «Les Alpes». De 1736 à 1753, il enseigne l'anatomie, la chirurgie et la botanique à l'Université de Göttingen. Après son retour à Berne, il exerce plusieurs fonctions publiques. Haller est mort dans sa ville natale en 1777.

Le portrait de Haller, imprimé en taille-douce dans un ton brun, constitue le motif principal du recto. A gauche du portrait apparaît, gravé au burin également, le col de la Gemmi, allusion au célèbre poème de Haller «Les Alpes». Le fond polychrome, en offset, représente un chardon des Alpes, le cirse épineux. Formé de trois traits verticaux, le code pour les aveugles se trouve dans le haut de la marge blanche, à côté du chiffre 500, écrit en gros caractères.

Le verso réunit trois motifs tirés de l'œuvre scientifique de Albrecht von Haller. La représentation dorsale d'un écorché, imprimée en offset, rappelle les travaux de Haller dans le domaine de l'anatomie. Exécutée également en offset, la rosace centrale représente schématiquement les fonctions respiratoires et l'appareil circulatoire. Elle évoque les importants travaux de Haller dans le domaine de la physiologie. La plante gravée au burin est l'orchis pourpré, un rappel des travaux botaniques de Haller, qui fut le premier à recenser l'ensemble de la flore helvétique. Les couleurs dominantes du verso sont le rouge orangé et le brun olive. Comme chacune des coupures de la nouvelle série, le billet de 500 francs est muni de quatre éléments de sécurité particuliers. Ces éléments permettent à chacun – et non seulement aux spécialistes – d'en vérifier l'authenticité. L'examen d'authenticité, que peut effectuer tout un chacun, porte sur le filigrane (un portrait de Haller, regardant vers le centre du billet, apparaît en transparence dans la large marge blanche), le fil métallique, le repère recto verso et l'effet optique. Ce dernier permet de s'assurer que l'impression du recto a été exécutée en relief. Lorsque la coupure est fortement inclinée, les raies de sécurité apparaissent dans la chevelure sur la gauche du portrait de Haller, alors que, sur le billet de 100 francs, elles se trouvent dans la partie droite du portrait de Borromini.

Les sièges, succursales et agences de la Banque nationale tiennent à la disposition des personnes désirant obtenir de plus amples informations une brochure qui fournit une description détaillée du nouveau billet de 500 francs.

Les banques centrales étrangères ont reçu également une documentation sur le nouveau billet. Elles informeront les banques commerciales de leur pays. Toutefois, un certain délai est encore nécessaire, jusqu'à ce que ce billet soit connu partout à l'étranger. Par conséquent, il est recommandé aux personnes qui se rendent à l'étranger de ne pas emporter pour l'instant des coupures de 500 francs.

Format 181mm x 82mm



Code pour les aveugles: 3 traits en relief signifiant 500 francs

Indication de valeur en allemand et en romanche

Portrait de Haller d'après un tableau de Freudenberger

Portrait en filigrane

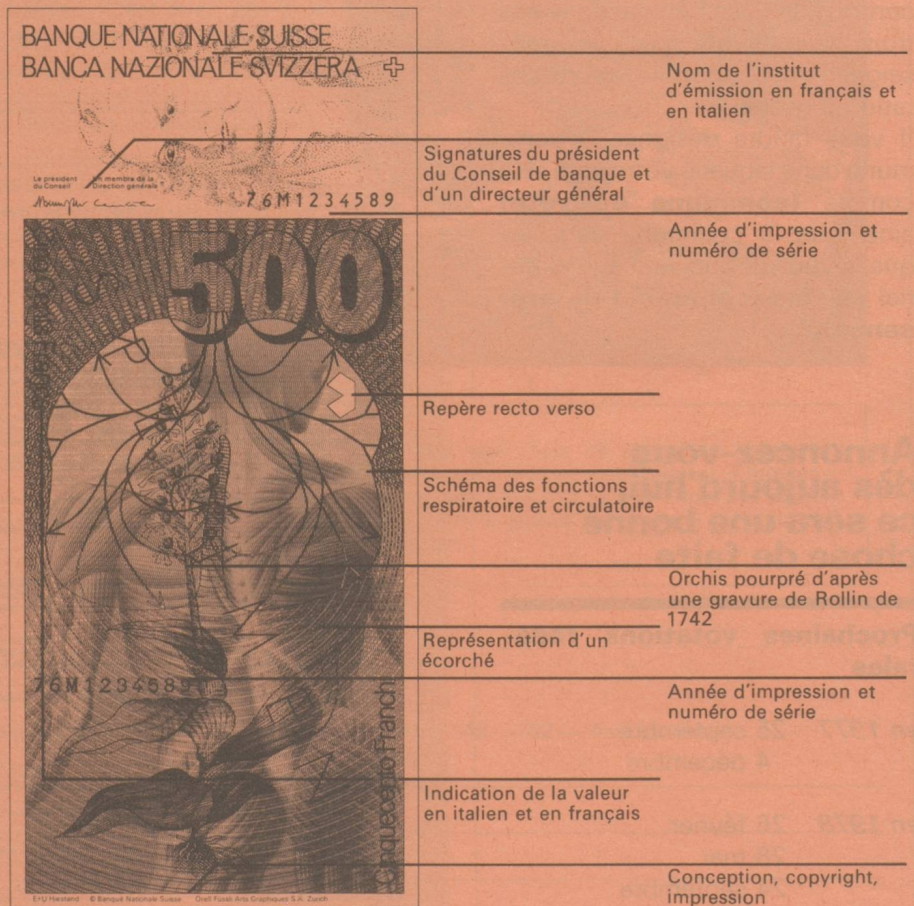
Stylisation du cirse épineux

Raies de sécurité; elles apparaissent lorsqu'on incline le billet

Nom de l'institut d'émission en allemand et en romanche

Vue du passage de la Gemmi d'après un motif de la carte de la Suisse de J.J. Scheuchzer, 1712/13

Format 181mm x 82mm



Nom de l'institut d'émission en français et en italien

Signatures du président du Conseil de banque et d'un directeur général

Année d'impression et numéro de série

Repère recto verso

Schéma des fonctions respiratoire et circulatoire

Orchis pourpré d'après une gravure de Rollin de 1742

Représentation d'un écorché

Année d'impression et numéro de série

Indication de la valeur en italien et en français

Conception, copyright, impression



Us et coutumes suisses sur des timbres de notre pays

Le 25 août, les PTT ont mis en vente une splendide série de timbres: Us et coutumes de toutes les régions de la Confédération! Une fois de plus, nos timbres se révèlent être de parfaits petits ambassadeurs, qui transmettent à nouveau au monde quelque chose de typique à notre patrie.

Ne désirez-vous pas, comme tant d'autres, vous assurer une collection sans lacune, grâce à l'**Abonnement aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses**? L'ensemble des émissions revient par année à en moyenne frs 18.—. L'abonné s'engage à acheter **au moins deux séries** qu'il compose à sa guise. La livraison se fait **sans frais** quatre fois par an. **Moyen de paiement:** contre remboursement par compte courant. Dans ce cas, il est exigé un versement de frs 50.— pour deux séries et de frs 15.— pour chaque série suivante. Payable par mandats-poste, billets de banque, chèques bancaires. Vous n'avez qu'à compléter le bon de commande ci-joint et l'envoyer à notre adresse — et déjà vous appartenez à la grande famille des collectionneurs satisfaits de leur abonnement permanent aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses.

Bon de commande pour un abonnement aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses AS

Commande minimale: 2 séries

remboursement compte-courant

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Domicile _____

Pays _____

Genre de collection	Nombre de séries	
	non oblitérées ★	oblitérées ○
201 <input type="checkbox"/> Séries de timbres isolés		
204 <input type="checkbox"/> Séries de blocs de quatre		
300 Enveloppe du jour d'émission		



Service philatélique des PTT
Parkterrasse 10
CH-3030 Berne / Suisse



Communications officielles

FONDS DE SOLIDARITE

Appel à tous les Suisses de France Au Congrès de l'Union des Suisses de France à Chamonix, le 23 avril dernier, plusieurs participants se sont étonnés de n'avoir reçu aucune indemnité pour les dommages qu'ils avaient subis au cours de l'une ou l'autre guerre.

Je voudrais en profiter pour signaler que les Etats ne sont ni des « Etats Providence », ni des sociétés de secours. Du côté suisse, certains cas sociaux ont pu être réglés. Du côté français, il fallait être de nationalité française pour toucher des dommages de guerre.

Si, pour des raisons diverses, vous deviez perdre vos moyens d'existence (hostilités, nationalisations, remplacement de votre poste par des nationaux), seul le Fonds de Solidarité peut vous venir en aide.

Cette institution, unique au monde, jouit de la garantie de la Confédération, votée par les Chambres.

Le Fonds de solidarité n'indemnise pas le montant des pertes, mais verse

dans les plus brefs délais une Indemnité proportionnelle aux cotisations (annuelles ou uniques) librement choisies par l'adhérent.

Cette indemnité peut permettre au sinistré de passer une période d'attente pour la recherche d'un nouvel emploi, tant en Suisse, s'il est rapatrié, que dans son pays de résidence, s'il continue à y séjourner.

De plus, il vous offre une épargne intéressante.

Dès maintenant, si vous ne l'avez déjà fait, adhérez au Fonds de Solidarité. Tous renseignements vous seront fournis :

- par vos consulats,
- par vos délégués au Comité du Fonds :
 - M. J. JACOT, 30 avenue Foch, 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE
 - M. M. d'ORELLI, 2, place de la République, 68090 MULHOUSE Cedex
- ou directement par le
**FONDS DE SOLIDARITE
DES SUISSES DE L'ETRANGER**
Gutenbergstrasse 6
CH 3011 BERNE

Suisses de France, abonnez-vous à tous les numéros

du « *Messenger Suisse* ». Prix de l'abonnement : F 40. — Abonnement de soutien à partir de F 50. —

Vous y trouverez relatés les thèmes des votations fédérales, les nouvelles des cantons, celles d'information générale, une rubrique artistique, une autre littéraire, etc., ainsi que le reflet de la vie de vos Sociétés.

Faites vite, car **IL FAUT** que notre tirage soit supérieur pour faire face aux nouvelles augmentations.

La Direction.

*Pour vos cadeaux
de fin d'année*

**Soutenez
nos auteurs suisses**

PRISON AU PARADIS

*Roman
d'aventures vécues*

par Will Tramontant

Éditions La Pensée Universelle

Au-delà du rideau de fer



Récit passionnant où se mélangent le désintéressement, la fausseté et l'étonnante résistance d'un homme face aux cruautés de la vie de prison.

à vendre

directement
par le constructeur



superbes

appartements

dans chalets luxueux typiques

de 5 à 10 appartements

au maximum.

crédit 65 % sur 20 ans, int. 6 1/4 %

Domaine de "LA RÉSIDENCE" parc de 80 ha., environnement protégé.

Vue panoramique imprenable sur la chaîne des Alpes

Immobilière de Villars SA

1884 Villars-sur-Ollon, Tél. 025.310.39 et 025.322.06